

# Les Œuvres dans la Cité<sup>1</sup>

189  
HN  
31  
E34  
1929

**L'**ÉGLISE a toujours prouvé sa merveilleuse fécondité, par l'ensemble des œuvres qu'elle a prodiguées à la société chrétienne, au cours des siècles. A la clarté de ses enseignements, elle ajoute encore le trésor inépuisable de ses œuvres, pour guérir la société de ses maux et l'orienter dans la voie du vrai et du bien.

C'est le grand Pontife Léon XIII qui nous déclare, après ses illustres prédécesseurs « que l'Église ne se contente pas d'indiquer la voie qui mène au salut, elle y conduit et applique de sa propre main le remède au mal<sup>2</sup> ».

Bien que l'Église ait d'abord en vue la conquête des biens éternels, elle n'est pas indifférente aux misères de ses enfants qui poursuivent leur marche vers le royaume de la vie future. « Que l'on ne pense pas, continue Léon XIII, que l'Église se laisse tellement absorber par le souci des âmes qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle<sup>3</sup>. »

Le Pape Pie XI n'est pas moins ardent que ses prédécesseurs, quand il s'agit de la diffusion des œuvres qui ont fait la puissance et la gloire de l'Église, depuis sa fondation. Il n'a qu'un désir, c'est de les voir croître en nombre et en fécondité. Il manifeste nettement sa pensée lorsqu'il déclare avec un accent tout brûlant du

1. Cours professé à la Semaine sociale de Chicoutimi, le 29 août 1929.

2. *Rerum Novarum*.

3. *Ibidem*.

zèle apostolique: « Qu'il importe de maintenir avec énergie toutes les œuvres qui constituent l'action catholique, bien plus qu'on doit les développer avec une ardeur chaque jour croissante, en les enrichissant par des perfectionnements nouveaux que réclament les circonstances de choses et de personnes. « Cette tâche, dit-il, peut paraître ardue et difficile aux pasteurs et aux fidèles, elle n'est pas moins évidemment nécessaire et il faut la ranger parmi les devoirs primordiaux du ministère pastoral et de la vie chrétienne <sup>1</sup>. »

Il ne faudrait pas nous étonner, si en raison des problèmes nombreux et complexes que suscite l'agglomérat de nos cités, nous constatons que l'Église a fait converger de préférence l'action de ses œuvres vers ces milieux plus exposés. En agissant ainsi, elle n'a fait que répondre avec sagesse aux pressants besoins de notre époque. D'ailleurs, la solution de la plupart des problèmes de la cité, profite à tout le reste de la société.

C'est donc comprendre la pensée de l'Église et répondre à son désir que de nous occuper des œuvres dans la cité, pour les faire mieux connaître et gagner à leur cause de nombreux apôtres pour les conduire à bonne fin. Telle est la pensée qui a dominé dans l'élaboration de cet humble travail qui a pour titre: *Les Œuvres dans la Cité*.

Pour la clarté du sujet, nous avons cru bon de grouper sous deux chefs toute la matière du présent travail. Nous parlerons des œuvres d'élites et des œuvres populaires.

## I. — ŒUVRES D'ÉLITES

C'est un fait reconnu qu'une société atteint efficacement son but, dans la mesure qu'elle est dirigée par une

---

1. *Ubi Arcano Dei*, 23 décembre 1922.

élite compétente. S'il y a tant d'œuvres qui végètent et tombent en ruine, malgré les efforts des promoteurs, c'est presque toujours parce qu'elles sont privées de cet élément vital qui en assure la permanence et la fécondité. Plus que jamais, nous avons besoin de cette élite pour la défense de nos causes nationales et religieuses.

« Nous sommes, écrit Mgr Pâquet, en face de dangers sérieux, de problèmes angoissants, créés par la vie moderne et qui réclament une attention toute spéciale. A côté des prêtres les plus doctes, des religieux les plus compétents, l'Église souhaite que surgissent des laïques zélés, pieux, éclairés, mus par un esprit de foi qui les transforme en apôtres résolus et infatigables du vrai et du bien <sup>1</sup>. »

Ce qui manque le plus à la société chrétienne, déclarait le Pape Pie X, au cours d'une audience aux cardinaux français, c'est une élite de catholiques convaincus.

« Il faut, disait à son tour Léon XIII, que les laïques d'élite qui aiment l'Église, notre mère commune, et qui par leurs paroles et leurs écrits peuvent utilement soutenir les droits de la religion catholique, multiplient les travaux pour sa défense <sup>2</sup>. »

Nous avons compris depuis longtemps au Canada l'importance de l'élite, pour le succès de nos œuvres. Aussi nous n'avons rien épargné pour la former selon les sages directives de la sainte Église.

### L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française

Il y a vingt-cinq ans, notre pays donnait naissance à une association nouvelle, dont le but est de préparer

1. Conférence à l'A. C. V., 1927.

2. Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, 8 février 1884.

des apôtres à la société. J'ai nommé la vaillante Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Elle compte de nombreux cercles au Canada qui sont de véritables pépinières d'apôtres. Ses membres, elle les choisit sur les bancs mêmes de l'école. Elle les initie d'abord dans ses avant-gardes, puis leur ouvre ensuite ses cercles pour les former par la prière, l'étude et l'action.

Rares sont les œuvres catholiques de notre pays qui ne comptent pas parmi leurs chefs de ces apôtres formés dans les cercles de l'A. C. J. C.

Nos vœux les plus sincères, à l'occasion du jubilé d'argent de cette méritante Association, c'est de voir fleurir dans toutes les paroisses de nos villes des cercles de cette jeunesse militante qui a tant mérité de l'Église et de la patrie.

#### L'Association catholique des Voyageurs du Canada

Il y a quelques années on faisait l'acquisition d'un autre groupe d'élite, dont le fécond apostolat a produit des fruits merveilleux dans toutes les sphères de la société. Personne n'ignore le bien accompli chez nous, par la puissante Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada. Elle s'est dévouée avec un tel succès à la défense de toutes nos causes nationales et religieuses, que l'ennemi préfère aujourd'hui tramer loin d'elle ses plans d'action. Elle n'a que quinze ans d'existence, et déjà ses œuvres ne se comptent plus. Sa plus belle victoire, c'est d'avoir transformé ses membres, autrefois de réputation plus ou moins honorable, en apôtres convaincus et militants. Déjà semeurs d'idées par profession, ils sont devenus de véritables conquérants, par l'esprit d'apostolat qu'ils ont puisé au cercle et dans la solitude de la retraite fermée.

Au mois de juin dernier, cette active Association célébrait à Montréal, par des fêtes grandioses, le quinzième anniversaire de sa fondation. Ceux qui l'ont vue à l'œuvre depuis quinze ans, ne peuvent s'empêcher de souhaiter à toutes nos villes de nombreux cercles de Voyageurs catholiques, pour la défense de nos causes et le bon exemple dans la société.

### Les cercles ouvriers

La classe ouvrière réclame aussi le concours d'une élite, pour la direction de ses œuvres et la sauvegarde de ses intérêts. Le cercle d'étude ouvrier qui forme ses membres par la prière et l'étude, répond à un besoin urgent de la classe ouvrière de nos centres industriels.

La question ouvrière, on l'a dit bien des fois, est liée à une foule de problèmes sociaux, très complexes, dont on ne peut confier la solution immédiate à la masse ouvrière. Cette tâche est réservée à un groupe choisi parmi les ouvriers et préparé par des études suivies, afin qu'il soit en mesure de comprendre ces problèmes, et de se les assimiler, pour les traduire ensuite aux confrères, en termes populaires.

Personne n'ignore le rôle bienfaisant qu'ont joué nos cercles d'étude ouvriers, dans la fondation et le développement de nos syndicats catholiques. Partout où l'on veut établir solidement des syndicats ouvriers, il faut songer d'abord à créer de ces groupes d'élite qui en prennent la direction et en assurent la survivance. C'est le seul moyen d'établir un mouvement solide, pour la paix et la prospérité de la classe ouvrière.

### Les cercles patronaux

C'est une vérité admise que la question ouvrière se compose de deux éléments, qu'on appelle patrons et

ouvriers. Inutile de tenter de résoudre les divers problèmes inhérents à cette question, du seul côté ouvrier. Nécessairement, il faut amener le patron comme l'ouvrier à chercher la solution de toute difficulté, à la lumière de la doctrine catholique. C'est sur ce terrain uniquement que le maître et ses employés peuvent se rencontrer et en venir à un règlement conforme aux intérêts des deux partis.

Si le cercle d'étude est nécessaire à l'ouvrier, pour mieux comprendre ses droits et ses devoirs, il n'est pas moins indispensable aux patrons. Au cercle ils pourront apprendre leurs devoirs individuels et sociaux et se disposer à faire généreusement leur part de travail et de sacrifices, pour le règlement de la question sociale.

Les cercles patronaux existent déjà dans plusieurs de nos centres industriels. Il faut les multiplier et les développer, afin de pouvoir compter, sous peu, sur un grand nombre d'industriels catholiques qui accepteront en entier les sages directives de l'Église, dans le domaine social.

#### Les cercles de professionnels

Les chefs de la société dont se compose la classe dirigeante se recrutent ordinairement parmi les professionnels. Leur formation et leur profession les désignent tout naturellement aux fonctions de chefs dans un pays.

Étant appelés à occuper les premières places dans la société, il importe qu'ils soient à la hauteur de leur mission. Personne ne sera surpris d'apprendre que les années d'études qui les ont acheminés vers la profession, ne suffisent pas pour en faire des chefs avertis.

Ils ont besoin de parfaire leur formation sociale, par une étude spéciale qui les met en contact avec les hommes et les choses de leur milieu et de leur temps. Le cercle

d'étude, ouvert particulièrement aux professionnels, a pour but de compléter leur science sociale déjà élaborée au collège et à l'université.

Ces associations ont déjà produit de magnifiques résultats, dans nos villes. Les succès obtenus nous encouragent à les propager, dans tous les milieux où la classe professionnelle est assez nombreuse.

En parlant de la classe dirigeante, je me garde bien de passer sous silence les dames et les demoiselles de familles professionnelles. En raison des bienfaits qu'elles ont reçus de la société, elles doivent payer de retour, par leur dévouement aux œuvres sociales. Le peuple est en droit d'attendre d'elles cette faveur. Nos groupements de dames patronnesses, dans toutes nos villes, ont toujours été l'âme des œuvres de charité. Le bon exemple venu d'en-haut, entraîne le peuple à faire sa part de sacrifices, dans l'accomplissement de son devoir social.

Ce groupement des dames de la classe professionnelle, a encore pour bon effet de leur épargner le malheur de porter leur dévouement et leurs talents au service des associations neutres. A notre époque d'engouement pour tout ce qui vient de l'étranger, cet avantage qui permet de concentrer les énergies de cette catégorie sur les œuvres de chez nous, ne manquera pas de produire d'heureux résultats.

#### Cercles d'instituteurs

Dans la plupart des villes, une large part de l'enseignement primaire est confiée à des professeurs laïques des deux sexes. La ville de Montréal surtout en compte un nombre considérable. Grâce à l'excellente formation qu'ils reçoivent dans nos maisons d'éducation catholiques, ces maîtres et maîtresses font honneur à nos institutions

scolaires. Cependant, il ne faudrait pas croire que l'entraînement des quelques années d'école normale donne aux instituteurs une science complète et les met à l'abri de tous les dangers modernes.

Ils ont bien compris la situation des instituteurs laïques, ceux qui ont fondé des cercles, pour les maintenir au niveau intellectuel et moral de leur état. Le cercle d'étude nourrit l'esprit d'idées saines, dont l'instituteur a besoin, pour remplir avec compétence ses fonctions d'éducateur. Le cercle protège encore contre les nombreux dangers de la vie. Les occasions sont si fréquentes de nos jours, qu'à moins d'une protection de ce genre, plusieurs maîtres et maîtresses laïques sont exposés à dévier de leur voie. Nous savons trop quelles en sont les tristes conséquences, pour les enfants et les familles chrétiennes qui ont placé leurs destinées entre leurs mains.

Ce groupement d'élite pourrait aussi se consacrer à une foule d'œuvres d'apostolat dans la société. Ce serait une grande sauvegarde pour les membres et un moyen de perfectionnement personnel. Voilà autant de raisons qui militent en faveur des cercles d'instituteurs dans la cité. Travaillons à leur épanouissement et nous aurons la consolation de faire une œuvre éminemment sociale.

#### Ligue catholique des bonnes modes

En parlant des œuvres d'élites dans la cité, je ne pense pas que l'on trouve superflu de dire un mot de la Ligue catholique féminine qui s'est donnée pour mission de lutter contre les modes indécentes. Il faut une élite fortement trempée pour conduire ce mouvement à bonne fin. Nous avons le bonheur de compter à l'heure actuelle, près de vingt mille de ces femmes apôtres dans notre

pays. Cette œuvre admirable, inspirée de haut lieu, ira toujours nous en avons l'espérance, de succès en succès. Il vaut la peine de ne reculer devant aucun sacrifice pour le triomphe d'une œuvre dont le but fondamental est de soustraire la femme chrétienne à l'influence des loges maçonniques. Nous connaissons tous le mouvement diabolique, entrepris par la franc-maçonnerie, pour la perte de la société chrétienne, par la corruption de la femme qui subit l'esclavage des modes indécentes. Aux promoteurs et aux chefs de cette Ligue, prêtons généreusement notre concours, pour le triomphe de cette entreprise si fortement recommandée par l'Église.

### Œuvre de bonne presse

On ne peut parler d'œuvres d'élites sans faire mention de la bonne presse que les Papes ont appelée avec raison: « l'œuvre des œuvres ».

Au Vicaire général de Genève qui faisait connaître au Souverain Pontife l'urgence de construire une église, Benoît XV répondait: « Non, non, ne bâtissez pas, auparavant, il faut assurer, développer votre journal, c'est l'œuvre la plus importante. »

A tout apôtre qui tenterait de fonder des œuvres, seraient-elles les plus urgentes de son temps, la sagesse nous inspirerait ce texte du Pape Benoît XV. Non, non, ne fondez pas cette œuvre, auparavant, il faut assurer, développer votre journal, c'est l'œuvre la plus importante.

Au cours d'une audience accordée récemment aux journalistes catholiques, le Pape Pie XI plaçait la bonne presse à la base de toute action catholique. « Et comme l'action catholique, dit-il, ne pourra pas ne pas voir dans la presse catholique la grande voix et la grande

lumière dont elle a besoin, ainsi les journalistes devront faire tout ce qui est en leur pouvoir pour l'aider et l'appuyer. De cette assistance et de cet appui, de cette aide et de cette coopération découlera cette coordination unique du problème de l'Action catholique, sans laquelle ce serait un miracle — qui ne peut se demander qu'à Dieu — d'obtenir quelque résultat pratique et quelque succès véritable. »

La plus importante des œuvres, n'est pas encore assez comprise et assez répandue, surtout dans nos villes. Le bataillon d'apôtres de la bonne presse déjà lancé contre l'ennemi ne suffit pas. Il faut l'accroître et le soutenir.

Dans certains milieux, on a pourvu à cette élite du bon journal en créant des cercles paroissiaux de bonne presse. Ailleurs, diverses associations pour le succès de leur apostolat, ont placé l'œuvre de bonne presse au premier article du programme de leurs activités. C'est peut-être le moyen le plus pratique d'intéresser tous les apôtres de la société à cette œuvre de première importance. Au bon journal peuvent s'adjoindre, pour se compléter mutuellement les bulletins paroissiaux et les bibliothèques paroissiales. Plusieurs de nos paroisses de ville se sont enrichies de ces moyens modernes, pour la diffusion de la bonne lecture. Nous ne saurions trop recommander cet apostolat de la bonne presse qui répond admirablement au désir de l'Église et aux besoins de notre temps.

### La retraite fermée

Avant de clore ce chapitre sur les œuvres d'élites, il importe d'indiquer la source principale de tout apostolat, à ceux qui veulent se dévouer aux œuvres sociales catholiques. La retraite fermée est l'œuvre par excellence qui procure à l'apôtre la lumière et le courage,

dont il a besoin dans l'accomplissement de sa mission. C'est dans cette douce solitude qu'il apprendra à vivre en parfait chrétien et à faire rayonner sa vie autour de lui par la parole et l'exemple. La retraite fermée est l'œuvre indispensable, pour tous nos groupements d'apôtres laïques. Sans ce moyen, nous ne pouvons compter sur la persévérance des chefs et le succès des œuvres.

Dirigeons nos chefs, chaque année, vers nos maisons de retraites fermées et nous aurons la consolation de voir nos œuvres s'épanouir et produire des fruits abondants, sous l'influence de ces vaillants apôtres. Sortis du cénacle de la retraite fermée, remplis de lumières et de courage, ils seront prêts à combattre pour toutes les nobles causes confiées à leur dévouement.

## II. — ŒUVRES POPULAIRES

Il ne suffit pas de lancer à la conquête des populations urbaines, des groupements d'apôtres qualifiés. Il faut encore organiser la masse, afin qu'elle puisse recevoir la vie sociale catholique et se l'assimiler, comme tout organisme bien conditionné. Ce résultat nous l'obtiendrons, par l'ensemble des œuvres populaires coordonnées et adaptées aux divers besoins de la cité.

### Œuvres ouvrières

Comme nos centres industriels se composent en majeure partie de la classe ouvrière, en donnant à cette catégorie les œuvres qu'elle réclame, nous règlons par le fait même la plupart des problèmes sociaux de la cité. L'organisation est toute trouvée dans le syndicat ouvrier catholique qui a fait ses preuves, dans toutes les villes de la province de Québec.

On ne discute plus aujourd'hui la raison d'être du syndicat professionnel catholique, pour la sauvegarde de l'artisan. La vague bolchévique qui menace tous les pays du monde, ne doit pas laisser les esprits clairvoyants de chez nous en parfaite sécurité.

Le mouvement effréné de la monopolisation du commerce et de l'industrie commande aux ouvriers de s'unir fortement, pour traiter avec leurs maîtres puissants, dont les ambitions font oublier trop souvent les droits des faibles. Pour nous, catholiques, il suffit d'écouter la voix de la sainte Église qui nous recommande de favoriser de toutes manières les associations ouvrières catholiques, pour nous mettre à l'œuvre sans la moindre discussion.

D'ailleurs, le syndicat ouvrier, bien compris et solidement organisé, supprime une foule d'œuvres secondaires, destinées à la classe ouvrière. Sur le syndicat professionnel, nous pouvons greffer un grand nombre d'œuvres sociales et en assurer plus facilement le développement et la permanence. En plus des questions de salaire et de durée de travail, il appartient au syndicat ouvrier de pourvoir à ses propres bureaux de placement, de créer des secrétariats permanents, des salles d'amusements pour ses membres, des coopératives de consommation et des cours du soir pour le perfectionnement de la classe ouvrière. Enfin, il est encore dans les attributions du syndicat d'obtenir des assurances collectives pour la protection des syndiqués et de réunir chaque année ses membres en congrès pour travailler au développement du métier et coopérer au progrès de la législation ouvrière au pays. Voilà autant d'initiatives qui relèvent naturellement du syndicat ouvrier, sans dispenser les autres classes de la société d'apporter leur part de concours dans ce domaine.

### Œuvres ouvrières féminines

En plus des avantages généraux qui découlent de l'association ouvrière, le syndicat catholique réserve des privilèges spéciaux à la main-d'œuvre féminine. Il importe de les signaler d'une façon particulière.

Pour la femme, le travail en dehors du foyer n'est pas normal. Il crée toujours une situation accidentelle, à laquelle il faut remédier dans toute la mesure du possible. La place naturelle de la femme, désignée par le Créateur lui-même, c'est le foyer. Toute association qui s'occupe du sort de la femme ouvrière doit donc avoir d'abord pour objectif de la réintégrer le plus tôt possible à sa maison. En attendant, il doit s'appliquer à combler les lacunes causées par l'emploi de la main-d'œuvre féminine, aux diverses fonctions du commerce et de l'industrie.

Ce n'est pas toujours chose facile que de ramener la femme à son foyer. Dans les villes, deux causes principales contribuent à la diriger aux travaux de l'extérieur, c'est le luxe et la nécessité.

Je ne crois pas surprendre qui que ce soit, en disant qu'il y a des dames et des demoiselles dans les villes qui travaillent à peu près uniquement pour le luxe. Nous pourrions faire l'examen de la grande industrie parlementaire pour nous en convaincre, si nous avons des doutes à ce sujet. Le cas se rencontre dans presque tous les genres d'emplois. La mode de notre siècle, avec ses exigences insatiables, pousse la femme et la jeune fille à solliciter du commerce ou de l'industrie le salaire qui permettra d'acquérir la toilette que le chef de famille doit refuser, pour ne pas forfaire à ses obligations familiales.

Beaucoup d'employeurs favorisent la main-d'œuvre féminine, parce qu'elle se contente d'un moindre salaire. C'est pour cette raison qu'en trop d'endroits, la femme prend la place de l'homme ou l'oblige à accepter un salaire de famine.

Au syndicat ouvrier, incombe la mission d'empêcher la femme d'accepter de l'emploi qui répugne à son sexe. Il est encore de son devoir d'exiger pour elle un salaire raisonnable, afin d'empêcher le patron de l'exploiter pour un salaire injuste.

Il ne faut pas oublier toutefois, qu'il y a bon nombre d'ouvrières qui travaillent par nécessité. A cette catégorie d'employées, il faut des œuvres de protection et d'éducation pour leur permettre d'acquérir au moins les éléments fondamentaux pour la bonne tenue de leur futur foyer.

Le syndicat doit protéger la morale de l'ouvrière. C'est dans ce domaine qu'il devra déployer toute la puissance de l'organisation, principalement quand l'ennemi le plus redoutable est le contremaître ou le patron lui-même, comme la chose arrive trop souvent. Il nous est facile de prévoir les conséquences néfastes pour nos foyers chrétiens, si le syndicat ne parvenait pas à vaincre cet ennemi de plus en plus dangereux, en raison du fléchissement des mœurs modernes, dans toutes les sphères sociales.

#### L'œuvre des gares

Ce n'est pas assez cependant, de protéger la jeune fille à l'usine, au bureau et au magasin. Un danger particulier l'attend dès son arrivée en ville. A peine descendue sur le quai de la gare, les conducteurs d'automobiles se présentent gentiment à elle et s'offrent à la conduire à destination. La jeune fille non avertie ac-

cepte souvent la proposition, sans soupçonner le piège qu'on lui tend. Quand elle découvre le rusé projet, elle est déjà loin de l'endroit où elle dirigeait ses pas. Elle se rend compte, mais trop tard que l'ennemi a trompé sa victime. Peut-être aura-t-elle à pleurer toute sa vie le triste jour de son entrée en ville.

Une œuvre urgente s'imposait pour éviter ce malheur aux jeunes filles qui viennent de la campagne pour chercher de l'emploi dans les grands centres. L'œuvre des gares répond admirablement à ce besoin de notre temps. Des personnes attirées, revêtues d'insignes qui les mettent en évidence, vont rencontrer aux gares les nouvelles venues et les protègent contre les corrupteurs de profession.

Il va sans dire qu'une œuvre de ce genre suppose une grande somme de dévouement et de sacrifices. Mais les effets obtenus jusqu'ici démontrent qu'il vaut la peine qu'on s'en occupe et les consolations qu'elle procure dédommagent largement les dévouées zélatrices.

### Les foyers

L'œuvre importante des gares en appelle une autre qui en est comme le complément naturel. Il serait à peu près inutile d'aller chercher aux gares les jeunes filles venues de la campagne et de les abandonner ensuite à l'aventure, au risque de les voir tomber dans des maisons malfamées. Il s'agit d'abord des personnes qui n'ont pas de parents en ville. Pour celles-ci principalement, il serait difficile de trouver, en arrivant, une pension à l'abri de tout danger. Pour répondre à ce besoin on a fondé dans la plupart de nos villes des foyers, dont le but est de fournir aux ouvrières une pension à des conditions raisonnables et de les protéger contre les dangers de la vie urbaine.

Même les jeunes filles, qui ont de proches parents à l'endroit où elles viennent chercher du travail, ne sont pas toujours en sûreté sous leur toit. Il arrive souvent que ces parents manquent de maîtrise sur leurs propres enfants, ils sont encore moins en mesure de protéger celle qui n'est pas de la famille. C'est encore au foyer que celles-là trouveront les meilleurs soins et la plus sûre protection.

Les curés des villes ont souvent l'occasion de diriger des jeunes filles vers ces institutions. Ils rendent à la fois service à leurs nouvelles paroissiennes et à la maison qui reçoit ces recrues que l'on recommande à son dévouement. C'est sur les curés que repose pour une large part le succès de cette œuvre importante.

#### Cours du soir

La jeune fille employée au magasin ou à l'atelier, d'ordinaire a peu de goût pour les travaux du ménage. Arrivée le soir, épuisée par une rude journée de labeur, elle emploie son temps à la récréation et au repos. Il en est ainsi de ses jours de congé. Tout de même il faut admettre que ce repos légitime détourne la femme de sa mission au foyer. N'ayant que du dégoût pour tout ce qui a trait aux choses domestiques, elle trouvera meilleur, trop souvent, de restreindre sa vie à un célibat égoïste, plutôt que d'assumer les responsabilités du ménage.

Celles qui consentent à fonder un foyer, avant d'avoir acquis les éléments fondamentaux de la science domestique, seront dans la plupart des cas la cause de nombreuses difficultés de famille, par le manque d'économie et la mauvaise tenue de la maison. Ces exemples ne sont pas isolés dans la société.

Pour intéresser l'ouvrière aux travaux du ménage et pour lui permettre d'acquérir au moins les premiers éléments de la science domestique, on a fondé dans plusieurs localités des cours du soir, où la jeune fille peut apprendre la couture, la broderie, la confection du chapeau et l'art culinaire.

Depuis dix ans, les syndicats féminins de la ville de Hull ont offert cet avantage aux syndiquées et ils ont eu la consolation de voir près d'un millier d'ouvrières s'initier à ces divers travaux, pour la tenue économique de leur futur foyer.

Munie de ces connaissances que réclame son état, l'ouvrière aspire au jour heureux où il lui sera donné de quitter définitivement l'atelier, pour exercer son activité et ses talents, dans l'accomplissement de la noble mission que la Providence lui a destinée. Une œuvre qui prépare à ce bonheur mérite notre attention et nos encouragements.

### Œuvres d'économie

Personne ne trouvera hors de propos, je crois, que l'on parle un peu d'économie dans la cité. Le luxe de notre siècle affecte profondément toutes les classes de la société. En raison de ses moyens plutôt restreints, le peuple ne tarde pas à devenir la plus misérable victime, quand il veut suivre l'exemple des grands.

De nos jours, les attractions les plus variées se multiplient pour drainer l'argent du pauvre comme du riche. Le petit salaire, qui devait procurer le nécessaire et l'utile à la famille de l'artisan, est souvent dépensé pour des futilités, quand ce n'est pas aux plaisirs deshonnêtes.

L'ouvrier, devant cette exigence impérieuse, a été comme forcé de se faire une doctrine à lui pour justifier sa conduite. Il a banni de sa vie cette prudence de nos

ancêtres qui les faisait économiser pour les jours de malheur. Sa conscience ne l'inquiète plus en face de ses obligations. Aujourd'hui, comme on le dit communément chez le peuple, celui qui vit au jour le jour, c'est un homme heureux. On demande aux institutions de charité et aux gouvernements de s'occuper de cette question embarrassante de la prévoyance pour les vieux jours et les accidents de la vie.

Si nous voulons enrayer ce mal, il faut multiplier les institutions économiques, pour l'éducation de notre peuple.

### Les caisses d'épargne

Comme toute habitude prend plus facilement racine dès le bas âge, il importe de trouver le moyen d'inculquer le sens de l'économie aux petits enfants des écoles. On a fondé à cette fin et avec succès les caisses scolaires que l'on confie à la direction des instituteurs. Elles ont pour effet de recueillir les petites sommes que l'on dépenserait pour les friandises et de les accumuler à la banque scolaire. On a remarqué souvent que l'enfant devient très économe, poussé par le désir d'augmenter son petit capital à la caisse d'épargne.

Il conservera d'autant plus facilement plus tard cette bonne habitude, qu'il trouvera toujours des institutions économiques pour placer ses épargnes, quand il commencera à gagner de l'argent. La caisse de prévoyance, propagée par la jeunesse de l'A. C. J. C., lui sera toujours ouverte pour recevoir ses économies. Les jeunes filles pourront jouir du même privilège, en faisant partie de la caisse de dotation.

Pour tous, la Caisse populaire offre aussi de nombreux avantages. Elle compte parmi les moyens les plus pratiques pour créer chez le peuple de bonnes ha-

bitudes d'économie et éviter par le fait même la perte de ces sommes fabuleuses que l'on sacrifie chaque année au luxe.

Que toutes nos paroisses de villes se fassent donc un devoir de fonder des caisses d'épargne de ce genre, c'est le remède efficace pour guérir un mal profond de notre siècle.

### Assurances et mutualités

Les caisses d'épargne sont destinées aux gens de bonne volonté qui savent à chaque quinzaine faire le sacrifice du superflu, pour le déposer à la caisse qu'ils ont choisie. Nous savons combien ils sont rares ceux qui sont fidèles à cette pratique. Il faut cependant nous intéresser à ceux qui n'ont pas la volonté d'imposer un frein aux exigences de la vie moderne.

Pour cette catégorie de citoyens, il existe une institution financière qui aide la volonté à faire quelques économies, malgré les nombreuses sollicitations qui finissent presque toujours par avoir raison des meilleures résolutions. Les assurances et les mutualités peuvent nous rendre ce précieux service. Nous avons chez nous *La Sauvegarde* et de nombreuses sociétés de secours mutuels qui nous font honneur et répondent parfaitement à nos traditions nationales et catholiques. Nous pouvons en toute sûreté leur confier cet apostolat.

Ces institutions ne reposent pas uniquement sur la bonne volonté des membres. Chaque mois, elles exigent la contribution fixée par le contrat et librement acceptée. Combien d'ouvriers de nos villes n'auront d'autres économies à la fin de leur vie que celles qu'on aura accumulées par cette contribution mensuelle que l'on donne parfois en maugréant au commis d'assurance qui la sollicite fidèlement.

### Sociétés coopératives

C'est encore au chapitre des œuvres d'économie qu'il faut placer les coopératives de consommation. Vu la campagne acharnée pour courber tout le commerce sous la puissance du monopole, les sociétés coopératives semblent être l'arme la mieux appropriée, pour protéger le peuple contre ce danger menaçant de notre siècle.

Aujourd'hui, ce n'est plus l'abondance et la rareté de la production qui règlent le prix du marché. Les grands monopolisateurs sont assez puissants pour raréfier à temps et lieu la production afin d'en maintenir les prix élevés. Le peuple doit donc aussi faire appel à l'organisation dans l'achat, pour combattre ce potentat du commerce qui s'enrichit aux dépens du pauvre.

La coopérative d'achat fait beaucoup plus que d'organiser la lutte contre le monopole. Elle inculque à ses clients la bonne habitude de l'économie. Étant donné que la coopérative ne vend qu'argent comptant, l'acheteur est obligé de s'en tenir à ses revenus pour vivre, cela lui épargne le malheur de contracter des dettes qu'il pourrait difficilement payer plus tard. Grâce à ce moyen, l'ouvrier est forcé d'imposer silence à bien des exigences commandées par le luxe et de s'en tenir au nécessaire et à l'utile.

Donnons à cette œuvre une large part de notre dévouement et nous aurons beaucoup fait pour le bien-être de nos populations urbaines.

### Œuvres de charité

De nos jours la pauvreté est considérée, dans bien des cas, comme un des fruits de l'industrie moderne dans la cité. Le perfectionnement du machinisme a eu pour effet de jeter chaque année sur le pavé une foule de pères de famille et de réduire la fonction de l'ouvrier

à un simple travail de manœuvre, avec un salaire proportionné. Aujourd'hui, dans les grandes usines, c'est la machine qui joue le rôle important. L'ouvrier n'est plus que son humble serviteur. Comme le génie industriel a été placé dans la machine et non plus dans le cerveau de l'ouvrier qui l'active, c'est à elle que revient la plus grande part du revenu.

Si nous tenons compte des statistiques du gouvernement au sujet des salaires payés annuellement aux ouvriers de la ville, elles sont rares les familles d'artisans dont le chef reçoit un salaire suffisant pour répondre honorablement à ses obligations familiales.

Si nous ajoutons à ce malaise, créé par l'industrie moderne, le courant d'immigration intense qui vient chaque année grossir le nombre des sans-travail, il ne faudrait pas s'étonner de découvrir de nombreuses victimes de la pauvreté chez la classe ouvrière.

Il s'ensuit que dans les paroisses de ville, surtout durant la saison d'hiver, le problème de l'indigence est parfois angoissant. Plus que jamais, il importe d'organiser la charité publique, pour venir au secours des pauvres dans la nécessité et faire l'aumône seulement à ceux qui ont droit à cette faveur.

### La Conférence de Saint-Vincent de Paul

Il existe chez nous une vieille institution, toujours de son temps, malgré son vieil âge: c'est la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Elle réussit admirablement à grouper des apôtres zélés qui s'appliquent à visiter les pauvres et à leur procurer ce dont ils ont besoin, mais toujours à la manière des pauvres. Le conférencier sait distinguer le véritable indigent de celui qui exploite malhonnêtement la charité publique. Il travaille aussi à

relever le courage du pauvre et à lui inculquer de bonnes habitudes d'économie, afin de le tirer le plus tôt possible de son misérable état.

L'expérience a démontré depuis longtemps que la Société de Saint-Vincent de Paul est la plus en mesure de servir les pauvres en s'occupant de leurs intérêts matériels et spirituels. Nous ne saurions trop favoriser cette œuvre qui distribue avec tant de sagesse et de dévouement la charité aux membres souffrants de Jésus-Christ.

### L'Assistance maternelle

L'Assistance maternelle est pour ainsi dire la filiale de la Saint-Vincent de Paul. Elle poursuit le même but auprès des mères indigentes, en leur procurant le nécessaire à l'occasion de la naissance de leurs enfants. Des dames charitables visitent ces foyers éprouvés et quand elles découvrent de ces victimes de la pauvreté, elles pourvoient aux services du médecin et de la garde-malade et leur procurent tous les soins nécessaires à leur état.

Quelle magnifique occasion d'exercer la charité chrétienne en faveur des malheureux! Ce champ d'action est ouvert même aux dames de condition, dont le temps et la fortune les désignent tout particulièrement à cette noble mission.

### La Goutte de lait

Bien qu'elle ne soit pas destinée exclusivement aux pauvres, l'œuvre de la Goutte de lait est le prolongement quasi nécessaire de l'Assistance maternelle. La mort infantile cause tant de ravages, surtout dans les villes, qu'on a cru devoir opposer comme remède efficace à ce fléau, l'œuvre de la Goutte de lait. L'enfant de la ville,

principalement durant les premières années de son existence, est exposé à de nombreux dangers qui n'atteignent pas l'enfant de la campagne. La jeune mère qui a passé sa jeunesse à l'usine, n'est guère préparée pour le soin de l'enfant. Elle a besoin de leçons pratiques de puériculture qui lui sont prodiguées par le médecin et la garde-malade du dispensaire. L'enfant que l'on conduit régulièrement à la Goutte de lait est suivi attentivement de manière à pouvoir le prémunir contre de nombreuses maladies qui menacent sa frêle existence.

Grâce à ce concours de la Goutte de lait, un grand nombre de ces pauvres petits êtres sont préservés de la mort prématurée, trop souvent précédée de longs mois de souffrances et de langueur.

L'œuvre de la Goutte de lait est établie chez nous depuis quelques années. Reste encore aux âmes charitables le soin de travailler à sa diffusion, afin que la société puisse jouir dans une plus grande mesure de ses nombreux bienfaits.

#### Œuvres de vacances

Il ne suffit pas de protéger l'enfant au berceau. Les grands centres industriels ne sont pas des milieux favorables au développement physique et moral de l'adolescent. Dans les quartiers ouvriers où les familles sont forcément obligées d'habiter sous un toit privé d'espace, d'air et de lumière, il est évident que la croissance de l'enfant est profondément affectée.

Le problème se pose d'une façon encore plus critique durant la saison des vacances. Du haut d'une véranda, au quatrième ou cinquième étage de l'édifice, l'enfant est trop souvent réduit à respirer l'atmosphère infectée par les grandes usines et à subir le malaise d'une chaleur torride. Il est facile de voir les conséquences néfastes de cette vie anormale pour la santé de l'enfant.

Ce spectacle lamentable a attiré l'attention d'âmes dévouées, désireuses de porter secours aux enfants de la cité. Des groupements se sont formés, afin de procurer aux enfants des grandes villes l'espace suffisant pour prendre leurs ébats dans un endroit salubre, sous la surveillance de personnes de confiance.

En certains endroits, l'autorité civile dispose en faveur des enfants en vacances de terrains de jeux qui semblent à tout point de vue répondre aux besoins du moment. D'autres ont pensé que les cours des écoles, dans chaque quartier, pourraient accommoder les enfants en vacances et même durant l'année pour les jours de congé. Enfin, les colonies des grèves ont apporté aussi leur part de concours pour solutionner le problème.

L'œuvre est reconnue et fondée en plusieurs endroits, elle demande encore aux promoteurs de l'adapter aux conditions de chaque ville et de chaque quartier. Nous espérons qu'elle sera sous peu une excellente sauvegarde pour notre jeunesse scolaire.

### Œuvres de jeunesse

La jeunesse ouvrière réclame aussi une attention spéciale. Il lui faut des endroits salubres, tant au point de vue physique que moral, pour la protéger après les rudes travaux de la journée. On ne peut prétendre garder tous les soirs au foyer le jeune homme de quinze à vingt ans qui a conscience de gagner un salaire et de jouir d'une certaine indépendance. D'ailleurs, le jeune ouvrier a besoin de distractions honnêtes après une longue journée de labeur, dans l'atmosphère viciée de l'usine. Si ce délassement nécessaire à sa santé ne lui est pas donné, dans un milieu sain, il ira le chercher à l'aventure, trop souvent au détriment de sa santé et de sa vertu.

Les patronages et les salles paroissiales de jeunesse, confiés aux prêtres qui se dévouent généreusement à l'apostolat des jeunes gens, semblent répondre à ce besoin. En même temps qu'il se recrée honnêtement, le jeune homme prend contact avec le prêtre, son sage conseiller et son meilleur ami. Il apprend de lui à donner à la religion la part qu'elle réclame et à se prémunir contre les dangers de la vie.

Les nombreux citoyens formés dans ces institutions, nous disent la haute valeur de cette œuvre bienfaisante et l'attention qu'elle mérite de la part des apôtres de la société.

### Œuvre de tempérance

On ne peut se le cacher, le mal qui menace toutes les classes de la société, depuis la jeunesse jusqu'au vieil âge, c'est bien le terrible fléau de l'alcoolisme. Prémunir le jeune homme contre le vice de l'intempérance, aider les pauvres victimes à rompre avec cette habitude dégradante, quel magnifique champ d'action ouvert à l'apostolat des âmes généreuses!

Cette œuvre admirable de charité chrétienne est poursuivie depuis bien des années par nos sociétés de tempérance. Sans vouloir condamner les inventions modernes pour enrayer chez nous le mal de l'intempérance, nous croyons pouvoir affirmer que la société de tempérance demeure toujours parmi les moyens les plus efficaces.

Elle s'adresse à la raison et au cœur de l'homme, en l'aidant par les moyens humains et surnaturels. Les résultats qu'elle obtient nous prouvent avec évidence la sagesse et l'efficacité de ses méthodes.

Cependant, nos sociétés de tempérance n'ont pour champ d'action que les âmes bien disposées qui désirent sortir de leur misérable état. Elles n'ont aucune

influence sur les fauteurs de désordres qui spéculent sur le vice de l'alcoolisme. Nous connaissons la triste histoire des vendeurs clandestins et des débits licenciés malfamés. Ils sont de nos jours le plus grand obstacle à la tempérance. Une œuvre s'impose pour batailler contre ce terrible ennemi. Il paraîtrait qu'une ligue incorporée, composée de citoyens honnêtes qui a pour mission de déloger ces mauvais garnements et de les poursuivre jusque devant les tribunaux, produit de consolants résultats. Dans certains milieux il suffit de donner naissance à la ligue pour mettre en fuite bon nombre de ces tristes citoyens. L'expérience a prouvé qu'une ligue de cette nature a bien sa raison d'être, même à côté de la Commission gouvernementale de la régie des boissons.

#### Œuvre patriotique

Comme toute race distincte, nous avons notre caractère ethnique. Nos actions comme peuple sont marquées à son effigie. Nous avons le droit et le devoir de rester nous-mêmes dans l'accomplissement de notre mission sur cette terre du Canada. Ce serait nous vouer à l'avance à l'insuccès, si nous consentions à jouer notre rôle social, déguisés sous un vêtement d'emprunt, avec des manières copiées de l'étranger.

Nous avons chez nous une source inépuisable d'apostolat qui date de trois siècles, formés des travaux, des sacrifices et du sang de nos ancêtres. Nous avons une doctrine sociale qui a évolué graduellement sous l'influence de la pensée de l'Église et qui n'a jamais été altérée par les erreurs d'Europe et de la grande république voisine.

Nos œuvres vivront et produiront des fruits, dans la mesure de notre fidélité à nos traditions nationales et

religieuses. Mais pour conserver intact notre patrimoine national, il ne suffit pas d'en confier le dépôt aux individus. Il faut réunir toutes les énergies de la race sous l'égide d'une puissante association, capable d'orienter les esprits et de faire converger toutes les volontés vers le bien commun. Cette association n'est pas à créer chez nous. Elle compte déjà un long passé, marqué de brillantes victoires et de fécondes activités. Elle s'est choisi, pour protecteur et pour guide, l'auguste Précurseur, le Patron des Canadiens français.

La Société Saint-Jean-Baptiste porte avec honneur l'étendard de la race et préside avec sagesse à ses destinées. Elle s'est toujours adaptée avec une merveilleuse souplesse à tous les besoins de la nation. Elle ne limite pas son influence à la propagande de saines doctrines, mais elle pousse encore à l'action par des œuvres multiples, dont on a déjà hautement apprécié les nombreux bienfaits.

La colonisation, l'agriculture, l'éducation, le respect de la langue et des traditions, la défense de la moralité publique, sont autant de domaines qui ont bénéficié de son influence. Elle a même fondé en 1900 une Caisse Nationale d'Économie, pour assurer aux vieillards une rente viagère. Cette institution financière rivalise avec les plus puissantes de notre pays.

Groupons nos énergies nationales sous le drapeau de cette vaillante Société et nous resterons fidèles à nos traditions ancestrales. Pour assurer à notre action sociale une plus grande efficacité, multiplions dans nos villes, dans chaque paroisse, les sections de notre Société nationale. C'est l'œuvre qui s'impose à l'heure présente, pour le succès de notre mission comme groupe ethnique au Canada.

## CONCLUSION

Je me demande si elle n'est pas trop longue la liste des œuvres de la cité que nous venons de dresser ensemble. Je suis presque certain, que vous avez déjà dirigé toutes vos sympathies vers le pauvre curé de la paroisse urbaine qui a osé enrichir le trésor de ses activités de la plupart de ses œuvres. Pauvre pasteur, nous avons droit de nous inquiéter de son état de santé et de lui prophétiser une mort prématurée, comme couronnement de ses excès!

Pour atténuer, au moins dans une certaine mesure, cette inquiétude, je m'empresse de déclarer que dans l'élaboration de ce travail, j'ai dû passer sous silence bon nombre d'œuvres secondaires, pour ne pas outrepasser la limite du temps assigné à chacun. Nous pourrions trouver une liste d'œuvres plus complète, en visitant certaines paroisses de nos grandes villes, comme celle de l'Immaculée-Conception de Montréal et de Notre-Dame de Grâce de Hull.

Toutefois, il y aurait peut-être quelque'amélioration à faire dans l'ensemble de nos œuvres de la cité. D'abord, mieux vaudrait ne pas les multiplier inutilement et unir nos efforts pour accroître l'efficacité de celles qui sont déjà fondées.

Pour atteindre ce double but, il serait avantageux, je crois, de fédérer toutes les œuvres sociales catholiques de la paroisse et de la ville. Cette fédération n'affecterait en rien l'autonomie de chaque association. Le bureau fédéral, composé de délégués de toutes les œuvres de l'endroit laisserait aux diverses associations la liberté de poursuivre leur action, selon les données de leurs constitutions.

Il arrive souvent que dans une même paroisse, les œuvres se développent sans établir de liens communs entre elles. Chacune cherche ses propres intérêts, sans s'occuper de la voisine qui poursuit le même but général. On voit même s'élever certaines rivalités entre associations-sœurs, au détriment de leur apostolat. La raison de ce mal, c'est le manque de cohésion entre les œuvres.

Si nos œuvres sociales catholiques étaient fédérées, elles seraient dirigées d'après un mot d'ordre commun. Le premier avantage qui en résulterait serait d'empêcher la fondation de nouvelles œuvres pour répondre à un prétendu besoin qui pourrait être comblé par une association déjà existante. Cette fédération nous permettrait aussi de faire une plus juste répartition des charges.

On se plaint depuis longtemps que ce sont toujours les mêmes apôtres qui portent le fardeau des œuvres, au détriment de leurs intérêts personnels et de leurs familles. C'est trop vrai, on l'a souvent déploré. La cause de cette anomalie, c'est que dans chaque association, ne sachant pas que tel chef est déjà surchargé par ailleurs, on lui confie de nouvelles fonctions qu'il ne peut remplir sans inconvénients pour lui et les siens. On laisse d'autres dévouements dans l'ombre qui ne demanderaient pas mieux que de prendre la direction des œuvres.

Un autre avantage de la fédération serait de faciliter l'organisation des mouvements d'ensemble, pour les fins patriotiques et religieuses, sans avoir à recourir à toutes les associations de la paroisse et de la ville.

Enfin, sous l'égide de cette fédération, nous pourrions encore réunir chaque année des congrès généraux d'œuvres sociales catholiques et supprimer plusieurs conventions particulières qui exigent de fréquents voyages de la part des hommes d'œuvres et des dépenses considérables.

Pour chacune de ces œuvres nous pourrions nous en tenir aux congrès régionaux qui sont plus efficaces et moins dispendieux.

Voilà les principaux avantages d'une fédération d'œuvres sociales catholiques. Nous laissons à chacun la liberté d'interpréter à sa manière cette suggestion que nous soumettons humblement à la méditation de cette assemblée.

Avant de terminer ce trop long rapport, il ne me reste plus qu'à solliciter de votre bonté la grâce du pardon pour avoir abusé trop longtemps de votre bienveillante attention.

---

*Principales résolutions adoptées au congrès annuel de la Confédération  
des Travailleurs catholiques du Canada, tenu à Chicoutimi  
en juillet 1929*

---

Cours de sociologie

Attendu que la propagande bolchéviste et révolutionnaire se fait actuellement dans divers centres par des écoles spéciales, et que les erreurs sociales se répandent ainsi dans la jeunesse;

Attendu qu'actuellement nous n'avons aucun moyen de formation syndicale chez les jeunes;

Le Congrès est prié de voir à la possibilité d'avoir des cours de sociologie dans les écoles, les collèges et Universités, et de faire des démarches à cette fin auprès des autorités intéressées.

Le Congrès recommande, dans le même ordre d'idée, aux Conseils centraux affiliés de fonder un prix annuel pour récompenser, dans les classes de philosophie de nos collèges classiques, les élèves donnant le meilleur travail sur un sujet de sociologie, sujet qui sera déterminé par le Bureau confédéral en janvier de chaque année.

Conseil économique

Le Congrès prie le gouvernement provincial de créer dans la province un Conseil économique.

Pension de vieillesse

Le Congrès prie le gouvernement provincial d'adopter une loi de pension de vieillesse.

### Accidents du travail

Le Congrès continue ses instances, de concert avec les autres groupements ouvriers de la province, si possible, pour assurer l'adoption par la Législature d'une loi des accidents du travail qui corresponde aux vœux du Travail organisé de la province.

### Assurances sociales

Que le Bureau confédéral s'adresse aussitôt que possible au gouvernement provincial pour lui demander de nommer une commission générale d'enquête sur les assurances sociales, leur opportunité, leur mode d'opération, et la répartition des limites de juridiction du fédéral et du provincial.

### Salaire raisonnable

Le Congrès prie une fois encore le gouvernement fédéral d'inclure dans ses contrats une échelle de salaires raisonnables qui, par sa base, corresponde au coût de la vie.

### Sécurité industrielle

Le Congrès est prié de demander au gouvernement provincial d'amender la loi des Etablissements industriels de manière à obliger les inspecteurs de ces établissements, dans l'intérêt de la sécurité au travail et de l'observance des règlements de l'hygiène, de faire au moins une visite annuelle des dits établissements.

### Arbitrage obligatoire

Le Congrès prie encore une fois le gouvernement provincial d'amender sa loi d'arbitrage dans les conflits des pompiers et policiers de manière à lui donner pour les conflits entre employés municipaux attachés aux services d'utilité publique et les autorités municipales, un arbitrage obligatoire à sanction obligatoire.

### Double équipe

Le Congrès prie encore une fois le gouvernement provincial de présenter à nouveau une loi déjà adoptée en seconde lecture pour établir le régime de la double équipe pour les pompiers dans les villes de 30,000 âmes et plus.

### Incorporation des fédérations

Le Congrès est prié d'insister auprès du gouvernement provincial pour que la Loi des Syndicats professionnels soit amendée de façon à permettre l'incorporation des fédérations, et même d'une confédération.

### Placement

Le Congrès prie le gouvernement provincial d'abolir les bureaux de placement privés, et de décider que les bureaux de placement provinciaux ne fourniront de travail à personne, à moins qu'il soit entendu que ces gens seront payés sur le pied des salaires reconnus par les unions ouvrières.

Le dimanche

Que des démarches soient faites afin de faire amender la Loi du dimanche pour obliger tous les marchands et manufacturiers, de quelque nationalité qu'ils soient, de chômer ce jour-là.

Le Congrès appuie la Ligue du dimanche dans sa campagne pour faire cesser le travail du dimanche.

En français

Le Congrès demande au gouvernement provincial de procurer aux électriciens de la province des copies françaises du Code national électrique, sur lequel est basée la Loi des électriciens de la province.

Code du Travail

Considérant que des économistes distingués, et à la fois des autorités légales dans notre province ont déclaré radicalement insuffisante notre législation sur le contrat de travail; que notre Code civil donne une définition illogique et confuse des deux formes actuelles du contrat de travail, c'est-à-dire du « louage de service » et du « louage d'ouvrage »;

Considérant que le meilleur moyen de combler les lacunes actuelles de la législation provinciale sur le travail, comme de la parfaire selon les besoins modernes, en regard du droit d'association, du droit au contrat collectif de travail, du droit de grève, du droit de surveillance paisible, etc., c'est d'élaborer en entier un Code du Travail.

Il est en conséquence résolu que la C. T. C. C. prie les autorités de la province de Québec de former une commission composée de légistes, sociologues et chefs ouvriers, avec mission de rédiger un Code du Travail à soumettre au gouvernement.



*Nihil obstat:*

Jacques DUGAS, S. J., *Censeur*

Montréal, le 26 septembre 1929

*Imprimatur:*

† Em.-Alph. DESCHAMPS, V. G., *Év. de Thennesis*

Montréal, le 24 octobre 1929

*Auxiliaire de Montréal*